

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU FORUM SOUS REGIONAL SUR LA GOUVERNANCE MINIERE DONT LE THEME PORTE SUR « L'EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE ET A PETITE ECHELLE : « OPPORTUNITES DEFIS POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL. »

CE MERCREDI 18 JANVIER 2023 A YAOUNDE

HOTEL LA FALAISE

Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Chef de délégation de l'Union Européenne au Cameroun ;

Monsieur le représentant du corps diplomatique de l'UE au Cameroun ;

Monsieur le haut-commissaire de la grande bretagne ;

Messieurs les représentants des ministres en charge des mines de la RCA, du Congo et de la RDC ;

Monsieur le coordonnateur de l'association Forêt et Développement Rural (FODER) ;

Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers au développement ;

Mesdames et messieurs les maires des localités minières ;

Mesdames et messieurs les Représentants des communautés locales, des organisations non gouvernementales, de la société civile nationale et internationale et des médias ;

Leurs majestés ;

Mesdames et messieurs les représentants du secteur privé ;

Distingués invités, en vos rang et grade respectifs ;

Mesdames et messieurs.

En adoptant le programme économique régional (PER) le 17 janvier 2010, à Bangui, en République Centrafricaine (RCA), les chefs d'Etat ont mis à la disposition de notre communauté, un ensemble de secteurs prioritaires desquels émergeront des projets intégrateurs, gages d'une meilleure valorisation et une industrialisation des produits issues de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE).

C'est en cela que, d'abord je prends soin de rendre un vibrant hommage à son président en exercice S.E.M. Paul Biya, président de la république du Cameroun pour sa clairvoyance et l'intérêt qui est porté à l'égard du secteur minier en général. Ensuite, ma profonde gratitude va à l'endroit de ses pairs. Tout en vous transmettant mes meilleurs vœux de nouvel an à toutes et à tous, tout en vous remerciant pour avoir voulu honorer de votre présence ce jour, à la cérémonie d'ouverture du forum sous régional sur la gouvernance minière dont le thème porte sur « **l'exploitation minière artisanale et à petite échelle : opportunités défis pour un développement local.** », organisé par Forêt et développement Rural (FODER), avec l'appui de l'union Européenne, malgré vos agenda bien chargés, ce qui démontre, à suffisance l'intérêt que vous accordez aux problèmes du développement du secteur minier en Afrique Centrale.

Excellence, Mesdames et Messieurs, distingués invités

Il ressort de l'analyse de la gouvernance minière Régionale par les membres de la commission permanente des Mines de la CEMAC que le sous-sol des pays de la sous-région est riche en ressources minières : manganèse, fer, bauxite, cobalt, nickel, potasse, uranium, or, argent, diamant, cuivre, chaux et pierres (marbres, calcaire, pouzzolane), tungstène, niobium, etc.

A titre d'illustration, le Cameroun possède l'une des meilleures réserves mondiales de bauxite non encore exploitées. Le Gabon est parmi les premiers producteurs mondiaux de manganèse avec 30% des réserves mondiales. Au niveau du fer, les réserves du Gabon, du Cameroun et du Congo sont respectivement évaluées à 1 milliard de tonnes, 800 millions de tonnes et 500 millions de tonnes de minerai mais avec des teneurs en fer différents.

Cependant, il est à noter que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle des sous-sol de la République Centrafricaine et celle de la République Démocratique du Congo produit une très grande variété de pierres précieuses et substances minérales connexes.

Ces pays disposent des grands projets nécessitant de grands travaux infrastructures logistiques pour une industrialisation en aval et un secteur artisanal qui, pratiqué à des échelles variables permet à des millions de personnes de tirer les revenus complets ou d'appoints, mais faute

d'encadrement suffisant, ce secteur artisanal, fait face à des impacts négatifs, voir dramatiques, notamment la fraude minière, les flux transfrontaliers illicites des pierres précieuses qui alimentent le terrorisme.

Cependant, cet énorme potentiel artisanal est largement sous valorisé avec des disparités et des paradoxes saisissants. Et, pour cause, pour ne citer que cet exemple, la formalisation des EMAPES de l'or du Cameroun, bien qu'encadré juridiquement et institutionnellement tarde à produire sa valeur ajoutée au PIB national comme dans plusieurs pays miniers émergents.

C'est pour atténuer ces disparités et ces paradoxes, que l'observateur et l'alerteur des fléaux socio-économiques, sanitaires, sécuritaires et environnementaux des sites miniers que le Foder a tenu à organiser ce forum spécifique sous mon parrainage.

Excellence, Mesdames et Messieurs, distingués invités

L'amélioration de la gouvernance des ressources minières se présente comme un véritable levier de développement local durable des communautés riveraines des exploitations minières face aux exigences du travail décent prôné par l'Organisation Internationale du Travail et l'objectif du millenium pour le développement durable.

Les recommandations issues de ce forum permettront à l'EMAPE de fournir des moyens de subsistance à des millions de personnes, dont la mobilité dans les différents sites miniers est un facteur limitant du développement économique local et une source d'accentuation des fléaux sociaux tel l'alphabétisation, la sous scolarisation, l'exposition des population vulnérables aux maladies diverses, etc...

Depuis plusieurs années, nos gouvernements ont développé des stratégies, engagé des actions et des réformes pour encadrer l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en partenariat avec la société civile, des organismes non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers à l'aide du développement.

C'est dans ce sens que je signifie ma gratitude à l'égard de l'Union Européenne pour leurs subventions accordées au projet Mines-Environnement et société (ProMESS) à plusieurs coopératives, aux groupes intercommunautaires et au département ministériel donc j'ai la charge.

Cependant, dans les perspectives des états de la sous-région d'Afrique Centrale, la surveillance et le contrôle des activités minières devrons sans cesse être soutenues par l'amélioration des besoin normatifs et l'apport des financement étrangers qui permettront l'amélioration du cadre

institutionnel et réglementaire du contrôle physique des activités d'exploration et d'exploitation des substances minières.

Excellence, Mesdames et Messieurs, distingués invités

Les chances de succès de prospérités économique et sociale, sont grandes, surtout qu'en attendant la finalisation de l'adoption de la politique minière commune (PMC) ainsi que du code minier communautaire harmonisé, l'activité minière sous-régional s'appuiera pour sa gouvernance sur la vision minière pour l'Afrique adoptée par le sommet des chefs d'Etats africains à Addis-Abeba en 2009 promeut une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières africaines pour soutenir la croissance et un développement sous économique durable.

Excellence, Mesdames et Messieurs, distingués invités

Sur ce je déclare officiellement ouvert les **TRAVAUX DU DEUXIEME FORUM SUR LA GOUVERNANCE MINIERE DE LA SOUS-REGION.**

Je vous remercie pour votre aimable attention

Vive l'intégration régional